

CONDITIONS PARTICULIERES ET DETAILS DU DEVIS N° [yellow]... RELATIF AU CONTRAT DE PRESTATION N° [%efluid->no_contrat_presta%]

Date : [%date_jour%]

[%mention_procedure_applicable%]

N°Dossier : [%ref_demande%]
N° EDL : [%efluid->no_edl%]

Affaire suivie par : [%nom_agent%]

Les éléments pris en compte pour l'établissement du devis de raccordement HTA sont :

- Votre besoin en puissance est de : [%etude->p_demande%]
- La puissance de raccordement est fixée à : [%etude->p_racc%]
- La puissance limite du réseau est de : [%etude->puissance_limite%]
- La distance de votre point de livraison au poste source HTB/HTA est de : [%etude->lg_extension%]
km
- La distance de votre point de livraison au réseau HTA est de : [%etude->dist_pdl_poste%] m
dont la liaison en domaine privé est de : [%etude->lb_privé%] m
- Le point de livraison de l'énergie électrique est situé [%divers->situation_pdl%]
- Le point de livraison sera alimenté [%divers->alimentation_pdl%]
- La parcelle à alimenter est située dans une zone d'activités ou industrielle : [%divers->situation_parcelle%]
- Le cadre de comptage sera posé par votre électricien.

Délai d'exécution des ouvrages et prestations :

- Le délai d'exécution des ouvrages et prestations avec les réserves prévues au paragraphe des conditions générales est fixé à [%divers->delai_realisation%] mois.

Données techniques complémentaires :

- Les transformateurs de mesures (TC), propriété de GEREDIS Deux-Sèvres, adaptés à la puissance du transformateur, seront fournis et posés par votre installateur. Cette prestation sera prise en charge et réglée directement à ce dernier par nos services.
- Afin de permettre un accès permanent au point de livraison, une serrure de type DENY, fournie par GEREDIS Deux-Sèvres, sera installée par vos soins. Si l'adaptation de ce type de serrure s'avère impossible, la pose d'une boîte à clés, fournie par GEREDIS Deux-Sèvres, sera nécessaire.
- Les tranchées réalisées en domaine privé seront remises par le client et équipées de deux fourreaux de diam. **160 mm.**
- Une ligne téléphonique (2 paires minimum), entre le comptage situé au point de livraison et le réseau de télécommunication, sera posée, à votre charge, par votre installateur, pour la télérelève du comptage. L'abonnement sera repris au nom de GEREDIS Deux-Sèvres. Pour valider cette rétrocession un **extrait de K-bis** de l'entreprise ainsi qu'une **copie de la pièce d'identité du gérant** sont nécessaires. Merci de joindre ces documents à l'acceptation du devis.

Observations :

- Les ouvrages de raccordement sont propriété de GEREDIS Deux-Sèvres.
- Le choix de l'emplacement et de l'équipement technique (NFC-1300) du poste client devra être soumis à l'approbation de GEREDIS Deux-Sèvres au moment de l'étude générale des travaux à effectuer.
- L'accès au poste doit être permanent pour toutes interventions liées à l'exploitation, la maintenance et l'entretien du réseau.
- En complément de la prestation de raccordement, d'autres prestations complémentaires pourront être mise en œuvre, conformément au catalogue des prestations de GEREDIS Deux-Sèvres disponible sur www.geredis.fr

N°Dossier : [%ref_demande%]

Article	Montant en €uros
RESEAU HTA	
Coût réseau HTA réfacté	[%chiffrededevis->cout_res_refacte%]
Coût réseau HTA non réfacté	[%chiffrededevis->cout_res_non_refacte%]
Sous total	[%chiffrededevis->total_res%]
POSTE HTA/HTB	
Coût poste HTA/HTB réfacté	[%chiffrededevis->cout_pst_refacte%]
Coût poste HTA/HTB non réfacté	[%chiffrededevis->cout_pst_non_refacte%]
Sous total	[%chiffrededevis->total_pst%]
Montants de la prestation	
Montant de la prestation (€ HT) :	[%chiffrededevis->montant_travaux%]
Coût à la charge de GEREDIS Deux-Sèvres au titre du TURPE (€ HT) :	[%devisclient->cout_grd_turpe%]
Montant de la contribution à la charge du pétitionnaire (€ HT) :	[%devisclient->montant_ht%]
TVA ([%devisclient->taux_tva%] %) :	[%devisclient->montant_tva%]
Montant de la contribution à la charge du pétitionnaire (€ TTC) :	[%devisclient->montant_ttc%]

L'acceptation des conditions particulières et du devis s'étend aux conditions générales

Date :

Pour le Directeur Général,
Par délégation

Le client
(signature)
précédé de la mention
« lu et approuvé »

Relevé d'Identité Bancaire (RIB) de Gérédis Deux-Sèvres :

IBAN : FR76 1551 9391 0200 0212 9180 188

BIC : CMCIFR2A

PS : vous voudrez bien nous indiquer le nom et l'adresse de l'électricien qui réalisera les travaux d'installation intérieure.